

Mouez SAINT-TONAN

N'eo ket eun devez tomm a ra an hañv, nag eun devez yen ar goañv.

Ce n'est pas un jour chaud qui fait l'été, ni un jour froid l'hiver.

N° 453
Décembre 2012

Mairie

1 place des Noyers
29800 SAINT-THONAN
Tél. : 02.98.40.13.33
Fax : 02.98.40.19.08
E-mail : mairie.saintthonan@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.saint-thonan.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et
13 h 30-17 h 30
Mercredi : 8 h 30-12 h et 14 h-17 h
Vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30
Samedi : 9 h-12 h

Permanences du Maire et des adjoints

- Denis SALAUN :
samedi de 11 h 00 à 12 h 00
 - François CALVARIN :
mardi de 9 h 30 à 10 h 30
 - Philippe GARCIA :
mardi de 8 h 30 à 9 h 30
 - Sylvain DENIEL :
mercredi de 17 h 00 à 18 h 00
(sur rendez-vous)
 - Odile PRIGENT :
lundi de 17 h 00 à 18 h 00
- Sur rendez-vous en dehors de ces heures
CCAS : sur rendez-vous en Mairie

Dans ce numéro :

Vie municipale	1
Communiqués	2
Communiqués	3
Vie associative	3 et 4
Divers	4

Vie municipale

**Inauguration de l'immeuble
bibliothèque - logements sociaux - maison de santé
samedi 17 novembre 2012**



Immeuble commun - un projet harmonieux (le Télégramme du 19/11/2012)

*Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
La Mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 24 décembre 2012.
Merci de votre compréhension.*

*Du 24 décembre 2012 au 2 janvier 2013, les permanences du Maire
et des adjoints seront assurées uniquement sur rendez-vous.*

Urbanisme

Permis de construire

Demandé :

KIM Vannarak et PORHEL Marine, construction d'une maison, Kerescar.

Déclarations préalables

Accordées :

PORSMOQUER Yann, création d'un abri de jardin, 6 résidence de Mestallic-Park Huella.

OGECE Ecole Sainte-Anne, création d'un abri de jardin, rue de l'église.

Liste électorale

Les personnes nouvellement arrivées dans la Commune et souhaitant s'inscrire sur les listes électorales sont invitées à se présenter en Mairie avant le 31 décembre (pour une inscription effective au 1^{er} mars 2013), munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Internet haut débit

Penn ar Bed Numérique, le réseau d'Initiative Publique du Conseil Général du Finistère, en partenariat avec ses fournisseurs d'accès à Internet, vous permet de bénéficier d'un accès à Internet jusqu'à 10 mégabits par seconde. Pour plus de renseignements, contacter le 0811 88 29 29 ou directement les fournisseurs d'accès présents sur le réseau : Wibox : 0 975 176 555 ou als@tis : 0 811 955 910.

Protection contre le gel

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

Air Touraine Hélicoptère

Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département du Finistère, afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, un survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de Saint-Thonan est prévu **jusqu'au 23 décembre**.

LA COMMUNE RECRUTE

un AGENT D'ENTRETIEN DES BATIMENTS ET DES EQUIPEMENTS (H/F) - Poste à pourvoir le : 01/01/2013

Descriptif de l'emploi : participer aux travaux d'entretien des bâtiments et des équipements de la Commune sous la responsabilité du coordonnateur des services techniques.

Missions : assurer les travaux de 1^{er} niveau (maçonnerie, électricité, plomberie, travaux d'intérieur...), détecter les dysfonctionnements et les dégradations des bâtiments, des équipements et du matériel, diagnostiquer, contrôler et mettre en conformité les bâtiments et les équipements communaux, participer à leur réfection, assurer la préparation et le suivi des commissions de sécurité, assurer l'entretien courant du matériel et outillage, participer à des activités complémentaires.

Profil demandé : connaissances en mécanique, électricité et maçonnerie. connaissances appréciées en menuiserie et plomberie, notions d'horticulture et d'aménagement paysager, habilitations électriques, règles de sécurité + EPI, permis et autorisations nécessaires à la conduite d'engins, esprit d'équipe, rigueur, polyvalence.

Les candidatures (CV, lettre de motivation, copie des diplômes et dernier arrêté de situation administrative), sont à adresser pour le 10 décembre 2012 à l'attention de Monsieur le Maire - 1 Place des Noyers 29800 SAINT-THONAN.

ANIMATIONS TOURISTIQUES

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a revu en 2011 les conditions d'attribution de subventions aux animations qui présentent un caractère touristique et une envergure communautaire avérés. Cet accompagnement sera reconduit pour l'année 2013.

Ainsi, les associations proposant des animations qui peuvent avoir un rayonnement dépassant les frontières de la Communauté et de fait, avoir un intérêt sur le plan touristique, pourront présenter un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes pour le 15 février 2013.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24.10.2012

1) Rapports d'activités 2011 de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas et du SIVALOM

Le Maire présente au Conseil Municipal les rapports.

2) Vente à Monsieur Nicolas d'une partie du domaine public communal à Créach Coadic et déclassement

Le Conseil à l'unanimité donne un accord de principe sur la vente.

3) Cession gratuite à la Commune de deux parcelles à Kergac et classement dans le domaine public communal

Le Conseil Municipal donne son accord sur le classement sur la base de l'article L 141-3 du Code de la voirie routière de 6 a 00 ca du Domaine Public Communal tel qu'il apparaît sur le plan cadastral sans enquête publique préalable et sur son intégration dans le Domaine Public de la Commune.

4) Prolifération des choucas

Le Conseil Municipal à l'unanimité après en avoir délibéré, demande au Maire de prendre des mesures de régulation efficaces pour enrayer la prolifération de cette espèce protégée et de limiter ainsi les conséquences subies notamment par les agriculteurs.

5) Contrat de maintenance Logiciel Edicom

Le Conseil décide de reconduire le contrat de maintenance avec la SARL GESCAD à Landerneau et la S.A.S. SIRAP à Romans.

6) Ouverture d'un crédit de trésorerie de 150 000 euros

Le Conseil autorise le Maire à souscrire auprès d'ARKEA Banques Entreprises et Institutionnels une ouverture de crédit de 150 000 euros.

7) Lotissement Dorgen-Hameau des Merisiers : appellation du lotissement (modification)

Le Conseil approuve la modification du nom du lotissement «Dorgen-Hameau des Merisiers» en «Dorgen».

Programme des mercredis de décembre :

5 : grand jeu «défis», puzzle, 12 : sortie cirque à Penfeld «DARUMA», jeux extérieurs, 19 : art floral et jeux avec le club des aînés et grand goûter intergénérationnel de Noël.

Programme des vacances de Noël :

Jeudi 27 décembre : boîte à trésors.

Vendredi 28 décembre : cuisine «rose des sables», fresque qui mousse.

Jeudi 3 janvier : création en pâte à sel.

Vendredi 4 janvier : gris-gris, perles et construction Lego.

Le programme est consultable sur le site de la Commune, affiché en Mairie, à la garderie et l'ALSH.

L'ALSH sera fermé les 24, 26 et 31 décembre et le 2 janvier.

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

Le bureau de la directrice se situe au 1^{er} étage de la Mairie.

Tél. : 06 07 73 23 15 / 09 69 80 90 28

**RELAIS PARENTS-ASSISTANTS MATERNELS**

La permanence itinérante du RPAM se déroulera à l'ALSH le **jeudi 13 décembre** de 11 h à 12 h 30. Si besoin, n'hésitez pas à contacter le RPAM pour un rendez-vous sur la Commune.

☎ : 02 98 43 63 97 📧 : rpam.interco@donbosco.asso.fr

DÉCLARATION DE RUCHES

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1^{ère} ruche. Les professionnels, avec l'appui des groupements de défense sanitaire (GDS) Apicoles et de GDS Bretagne, veillent à obtenir tous les ans 100 % de déclaration.

Les apiculteurs ayant déjà fait leur déclaration en 2010 et 2011, peuvent se rendre sur le site internet gouvernemental : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>.

Les autres doivent faire une déclaration papier, en remplissant un formulaire CERFA n° 13995*01 (disponible sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml> ou sur demande à votre GDS départemental.)

ÉLECTIONS DANS LES TPE

Du 28 novembre au 12 décembre 2012 auront lieu les élections dans les TPE (Très Petites Entreprises). Elles concernent tous les salariés travaillant dans les entreprises de moins de 11 salariés.

Au niveau national, plus de 4 600 000 salariés sont concernés. Ils dépendent de l'artisanat, des professions libérales, des associations, du particulier employeur, du commerce, de petites entreprises industrielles...

CYCLO-CLUB

Horaires des groupes A, B et C : 9 h

Le 2 à St-Thonan : groupes A et B : 69 km, groupe C : circuit libre

Le 9 à Kersaint : groupes A et B : 66 km, groupe C : circuit libre

Le 16 à St-Thonan : groupes A et B : 67 km, groupe C : circuit libre

Le 23 à Kersaint : groupes A et B : 68 km, groupe C : circuit libre

Le 25 à Kersaint : groupes A, B et C : circuits libres

Le 30 à St-Thonan : groupes A et B : 66 km, groupe C : circuit libre

VIE PAROISSIALEMesses du mois :

Dimanches 2, 16 et 30 décembre à St-Divy, à 10 h 30.

Messe des familles : dimanche 2 décembre à St-Divy, à 10 h 30.

Célébrations de Noël :

Veillée de Noël : lundi 24 décembre, au Valy Ledan à St-Divy, à 19 h.

Messe du jour de Noël : mardi 25 décembre à 10 h 30 à La Forest-Landerneau.

Etat Civil**Naissance :**

. Noémie MORIZUR, 9 hameau des Camélias, le 30 octobre 2012 à Landerneau.

Décès :

. André BERTHOU, Kerilis, le 1^{er} novembre 2012 à Saint-Thonan.

. Agnès KERVELLA née LE PAGE, 265 rue de Pen ar Quinquis, le 12 novembre 2012 à Landerneau.

Services médicaux**Docteur COLINAS**

Tél. : 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours et horaires libres du lundi au vendredi de 14 h à 16 h.

Fermé le mercredi après-midi et **du 24 au 30 décembre 2012** (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné (Martine SIMON-POCHARD) :

ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous (fermé le jeudi).

Tél. 02 98 36 23 92

Cabinet infirmier DESPAS-TREGUIER :

Place des Noyers SAINT-THONAN

Tél. 09 83 29 39 08

(soins à domicile sept jours sur sept et sur rendez-vous)

Pour les vaccins antigrippaux : au cabinet sur rendez-vous.

Pharmacies (décembre)

Dates	Noms et adresses de 9 h 30 à 20 h
1 ^{er} et 2 8 et 9	Begot-Bouyer, 8 rue du Pont Bernicot, 54 rue F. Blanche
15 et 16	Corre-Jouillat, 32 q. Léon
22, 23,	Moign, 82 rue F. Blanche
24 et 25	Moign, 82 rue F. Blanche
29 et 30	Lemoine, 15 pl. G. de Gaulle

Composer le 3237, pour connaître la pharmacie de garde. Après 20 h, s'adresser à la gendarmerie, 14 rue Henri Dunant à Landerneau.

Dates à retenir

20 janvier : kig ha farz de l'école Sainte-Anne

2 et 3 mars et 9 et 10 mars : représentations théâtrales

JSST Football Courir Tout Simplement

Voir convocations sur les sites :

<http://www.jsst.fr>

<http://www.courir-a-st-thonan.fr>

Comité Saint-Herbot

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 7 décembre 2012 à 20 h 30, salle polyvalente. Bienvenue à toutes les personnes intéressées par les courses cyclistes sur notre Commune.

Divers

◆ Etudiante éducatrice de jeunes enfants propose de garder vos enfants pendant les vacances de Noël (jour et nuit) et le soir du Nouvel An.
Tél. 06 62 97 10 04

◆ Vends moto de 2008, 20 000 km, pas de frais à prévoir, bon état général, 3 800 €. Tél. 06 87 79 95 70

◆ Chat perdu attend son propriétaire ou recherche une famille d'accueil.
Tél. : 02 98 40 14 70.

◆ Objet perdu : paire de lunettes enfant.
Tél. 02 29 62 65 11

◆ L'association «Chêne et Roc» organise un séjour neige dans les Hautes-Pyrénées (Arreau) pour les enfants de 7 à 13 ans et ados de 14 à 17 ans du 22 février au 2 mars 2013 (départ de Landerneau). Inscriptions au 05 62 40 76 80 ou 06 80 84 80 28.
<http://www.centre-vacances-pyrenees.com>

✉ : contact@centre-vacances-pyrenees.com

◆ Idée Coif sera ouvert le 24 décembre. Bonnes fêtes à tous et bonne année 2013. Tél. 02 98 40 18 75

◆ La boulangerie «Au Fournil de Saint-Thonan» sera ouverte les 24 et 31 décembre et fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Tél. 02 98 40 14 12

Club Saint-Nicolas

Le repas de Noël aura lieu, dans la salle polyvalente, le jeudi 6 décembre, à partir de 12 h. L'après-midi sera animé par «Iroise Animations» et son programme varié de danses folkloriques et chansons d'hier, suivi d'un goûter.

Dernières inscriptions pour le vendredi 30 novembre.



AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

7^{ET} 8^{ET}
DECEMBRE
2012



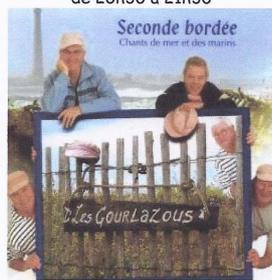
16^{ème} Edition
SAINT-THONAN

Comité d'animation
des Quatre Clochers

Vendredi 7 décembre

BADMINTON Salle omnisports KERSAINT-PLABENNEC à partir de 19h30	FIL ROUGE école Ste MARIE de St DIVY Salle omnisports SAINT-DIVY de 14h à 16h
--	--

Samedi 8 décembre
Salle polyvalente SAINT-THONAN

VENTE ART FLORAL à partir de 10h 	ECHECS de 10h à 12h
CREPES ET RESTAURATION SUR PLACE	SCULPTURES SUR BALLONS MAQUILLAGES à partir de 14h 
« Dessine-moi le TELETHON » CONCOURS de DESSINS Tous les participants (enfants jusqu'au CM2) recevront un lot et un dessin par tranche d'âge sera récompensé à 18h.	RETRAITE AUX FLAMBEAUX de 17h à 17h30
SHELTIK COUNTRY Danse Country de 10h à 12h de 13h30 à 15h	ORCHESTRE de l'association Philharmonique de l'Elorn de 18h30 à 19h30
« KANAHAU TRISKELL » Danses Polynésiennes de 15h à 16h 	LES GOURLAZOUS Chants de Marins de 20h30 à 21h30 
THE CONVERTY'S Pop Rock avec Jean-Louis et Gaëtan CONVERT de 19h30 à 20h30 - de 21h30 à 22h30 	

Animation à la bibliothèque

Pendant tout le mois de décembre, vous pourrez admirer une exposition photos sur la couleur verte, mise gracieusement à la disposition de la bibliothèque, par le groupe kafé foto (groupe de sept employés de l'entreprise Cloître qui se passionnent pour la photographie).

L'exposition «Le VERT» est visible le mardi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 10 h à 11 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 12 h. Vernissage de l'exposition le samedi 1^{er} décembre à 11 h en présence des auteurs.

Pendant un mois, les enfants découvriront le kamishibai : petit théâtre japonais.

Accueil des 0-3 ans le jeudi 6 décembre de 9 h 45 à 10 h 30

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.

Les annonces pour le bulletin du mois de janvier sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 décembre 2012**.